

	<p>Réunion Post-échanges Commission de Suivi de Site de l'UVE de Vaux-le-Pénil du 8/04/21</p> <p>Procès-verbal de la réunion du 23 juin 2021</p>
---	--

Collège des élus :

Membres titulaires :

Prénom, NOM	Présent/Absent
Thierry SEGURA	Présent
Jean-Louis DUVAL	Présent
Alain THIERY	Présent

Organismes présents :

Organisme	Prénom, NOM	Présent/Absent
Conseillère départementale	Nathalie BEAULNES SERENI	Présente
AIPPNE	Jean-Louis EYRAUD	Présent
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT	Martine TURGIS	Présente
AVIE	Pascale COFFINET	Absente
Mairie de Maincy	Alain Plaisance	Absent
Cabinet Merlin	Olivier SALMON	Présent
Biomonitor	Nathalie CLAVERI	Présente
GENERIS	Julien GOUGNOT	Présent
SMITOM-LOMBRIC	Isabelle Ah-Yave (DGS)	Présente
SMITOM-LOMBRIC	Leslie GEORGEL	Présente
SMITOM-LOMBRIC	Laurence ROSSIGNOL	Présente
SMITOM-LOMBRIC	Yann MARNIER	Présent

Secrétariat de la Commission : Leslie GEORGEL, Responsable Ressources et Réglementation

Ordre du jour :

1. Réunion post échanges CSS

La réunion est ouverte à 9h02.

M. DUVAL : la réunion fait suite à une demande de la Préfecture à l'issue de la CSS du mois du 8 avril. Il ne s'agit pas aujourd'hui de refaire une CSS bis mais de laisser le temps aux échanges qui n'ont pas pu avoir lieu en raison de difficultés de connexion en visio-conférence. L'ensemble des documents détaillés ont été remis lors de la CSS d'avril, ne seront donc présentés aujourd'hui que des éléments de synthèse.

La Préfecture a clairement exprimé qu'elle ne serait pas présente aujourd'hui et a demandé le CR des échanges.

Par ailleurs, lors de la CSS de 2020, les représentants de la Préfecture ont rappelé que la CSS traitait de l'UVE. Le SMITOM a proposé d'aborder les questions traitant des autres installations dans le cadre de sa CCSPL et a donc invité AIPPNE et FNE à participer à celle-ci avec l'association UFC que choisir.

Tour de table

1. Présentation synthétique bilan UVE

La synthèse du rapport 2020 a été présentée par la société GENERIS. (Diapositives jointes)

FNE : où vont les mâchefers ?

Réponse de GENERIS : Ils vont sur la plateforme de Claye Souilly

FNE : intervention à la suite de divers événements, reportage « la face cachée du recyclage », un échantillon des mâchefers de l'usine d'Evry a montré une concentration trop élevée de dioxines. Ces mâchefers sont utilisés en remblais sur chantiers routiers, et donc les eaux qui ruissellent sont polluées ». Réponse de GENERIS : des prélèvements mensuels sur site sont envoyés en analyse, permet d'analyser les dioxines et autres, selon la circulaire de 2011.

Une 2^e analyse est faite sur la plateforme de maturation, elle incombe à la REP (exploitant de la plateforme de Claye Souilly), qui fait les analyses des métaux (métaux lourds...), pour vérifier la qualité des mâchefers et le respect de l'arrêté, pour les valoriser en sous-couche routière.

Si l'échantillon n'est pas non conforme, si dépassement des seuils, le lot de mâchefers est envoyé en centre d'enfouissement technique, car considéré comme pollué et non valorisable. L'usine de Vaux le Pénil n'a pas présenté d'échantillon en dépassement des normes. Tableau 2020 joint en annexe

Mme Ah Yave : Le SMITOM fait partie de l'association ANGM qui anime un groupe de travail en vue d'identifier d'autres débouchés que l'usage en sous-couche routière. Dans ce cadre, 1 échantillon été adressé au CEREMA qui a conclu à un non-gonflement des mâchefers, gage d'un non-relargage de polluants lixiviation

AIPPNE : arrêts non programmés : ce qui est important, c'est le nombre d'événements car chaque événement est susceptible de produire une pollution non contrôlée. A l'entrée du système de traitement de déchets, on envoie plus de polluants, donc on en a plus en sortie.

Réponse de GENERIS : la remarque sur le nombre d'événements a été prise en compte dans la diapositive qui traite des typologies d'arrêts. Il n'y pas plus de polluants en arrêt en urgence, car la mise à bas des feux arrête toute combustion. Dans le cas de l'arrêt de janvier 2020 lié à une fuite chaudière, il y eu arrêt mais le traitement de fumées est resté actif.

AIPPNE : période de remise en route est aussi un événement générateur de dioxines ?

Réponse de GENERIS : lors de remise en service de l'installation, il y a possible relargage de dioxines. Dans les procédures des constructeurs, le réactif n'était injecté que quand il y avait du déchet. Mais on s'est aperçu qu'il pouvait y avoir relargage des dioxines accumulées dans les tuyauteries. C'est la raison pour laquelle les procédures ont été modifiées en injectant du charbon actif au redémarrage des fours par précaution. (Injection --de charbon actif avant même d'introduire les déchets).

Generis : incident 2020. Explosion dans le four (probablement une bouteille de gaz). Cela a provoqué une perte d'étanchéité et nécessité l'arrêt de l'UVE pour refaire l'étanchéité et reposer du réfractaire dans le four.

M DUVAL : deux incendies majeurs ont eu lieu dans la région sur les centres de tri.

GENERIS : oui c'est un phénomène nouveau souvent lié à la présence de pile lithium.

GENERIS : directive IED. Véritas et Antéa ont été mandatés. Rapport déposé le 4/03/21 à la DRIEE. En fonction des conclusions de ce rapport, deux nouveaux piézomètres ont été mis en place pour la surveillance des impacts sur les eaux souterraines après analyse du sens d'écoulement des nappes.

AIPPNE : sur les piézomètres, AIPPNE a pris contact avec AQUI Brie qui n'était pas au courant de l'existence des piézomètres. Le code de l'environnement prévoit qu'ils soient mis dans une base de données nationale et donc demande qu'ils y soient intégrés avec un numéro BSS. Souhait d'avoir les fichiers Excel de ce qui a été trouvé ces dernières années afin de comparer les données. Remarque que les piézomètres, vu comme posés, la position n'était pas optimum au regard du sens d'évacuation des nappes.

Réponse de GENERIS : l'ensemble des données est transmis à la DRIEE. Le réseau piézométrique existe depuis la mise en place de l'installation. Etude réalisée par ANTEA prend en compte l'historique des 17 années d'exploitation depuis la mise en place de l'exploitation et également le sens d'écoulement pour préconiser l'implantation des deux nouveaux piézomètres

AIPPNE : rappelle que l'usine est bâtie sur un ancien site d'usine d'incinération qui n'avait pas été dépollué, donc il est important de savoir ce qu'il se passe en dessous.

2. Bilan décennal du plan de surveillance environnemental :

La synthèse du rapport établi par le cabinet merlin et BIOMONITOR a été présentée par la société BIOMONITOR.

AIPPNE : trouve inadapté de spécifier que l'UVE n'a pas d'impact. Il faudrait identifier quelles sont les autres sources potentielles de métaux lourds ; sans cette information, de fait l'UVE est suspecte.

Réponse JL DUVAL : l'UVE a un profil = il y a des proportions d'éléments polluants rejetés et mesurés. Constat : dans les jauges où on fait les mesures, ce ne sont pas les mêmes profils. Il n'y a donc pas de raison qu'il y ait des éléments manquants ou surabondants en bout de course.

Réponse M. SALMON : Le fait qu'on n'en trouve pas dans les jauges témoin à l'abris des retombées de l'usine est quand même une preuve. Les métaux lourds ne sont pas créés que par les usines d'incinération et rappelle que la zone est impactée par beaucoup de circulation automobile.

AIPPNE : il n'y a pas de titane dans les automobiles. Or parmi les métaux lourds relevés, le Ti est représenté. Les matériaux incinérés, on ne sait pas trop ce qu'il y a dans les OM : bouteilles de gaz, piles

...

JL DUVAL : on n'a pas d'augmentation des teneurs, et c'est quand même important. On fonctionne mais on n'accumule pas les polluants. Il n'y a pas d'évolution défavorable

AIPPNE : lorsque que l'on analyse des graminées, on remet à zéro. Les graminées ne mesurent pas l'accumulation pendant 10 ans des métaux lourds mais la présence de polluants pendant la période d'exposition. Cela montre qu'il y en a autant à chaque campagne qu'il y a 10 ans, mais on ne peut pas dire que c'est le signe d'une non-accumulation puisque tous les 2 ans on remet le compteur à 0.

DUVAL : dans le sol, il n'y a pas d'accumulation, ni dans l'air. Certaines plantes ne sont pas pérennes et donc poussent bien avec ce qui est présent dans le sol.

Réponse BIOMONITOR : le plan de surveillance est complet, car combine plusieurs matrices qui apportent des résultats différents et complémentaires. Objectif graminées = mettre les dispositifs sur une période où on sait que l'incinérateur marche à fond, donc on sait que pendant les 28 jours d'exposition le dispositif sera représentatif. C'est une image sur 28 jours.

Les bryophytes : image sur 6 mois ou 1 an. Si phénomène d'accumulation, on pourra l'observer. Concernant les sols, pour observer une modification, c'est entre 3 et 5 ans.

AIPPNE : difficulté d'interprétation des résultats sur les sols ?

BIOMONITOR : en effet, le sol est un milieu hétérogène. Pas de valeur seuil réglementaire

AIPPNE : souhaite avoir les références de l'étude citée par le Cabinet Merlin sur les valeurs relevées sur 16 incinérateurs et citée dans le guide Ineris. Souhaite que chaque fois qu'on cite une étude, qu'on mette les références de la publication.

BIOMONITOR : les sources sont indiquées en bas de page des diapositives

M DUVAL : la responsabilité du SMITOM est de surveiller les impacts de l'UVE mais pas d'aller mesurer l'origine des autres sources de pollution. On n'a pas la démonstration qu'il y a un lien avec l'Usine

Aujourd'hui on divise par deux les rejets de Nox. Le SMITOM se préoccupe du suivi environnemental mais aussi de la maîtrise de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

M DUVAL : le SMITOM ne souhaite pas réduire le dispositif et propose de maintenir le plan de surveillance jusqu'en 2024. A l'issue, un bilan sera fait pour décider des éléments à ajuster. Ces suivis représentent environ 200 000 € par an

AIPPNE : rappelle qu'il était présent lors du vote de la localisation de l'usine, sur Vaux-le-Pénil et Maincy et rappelle le vote des 63 communes pour ne pas avoir l'usine chez elle. Estime qu'il est understandable que les communes puissent cotiser un peu pour que les riverains de l'usine soient rassurés, protégés.

3. Conclusions :

- a) Proposition : remplacement du référentiel TA Luft sur les métaux lourds et dioxines par les valeurs guide Ineris plus récent. Proposition acceptée. Tableau joint en annexe
- b) Modification de quelques sites pour croiser les matrices

AIPPNE : délicat de modifier les implantations

M DUVAL : c'est noté on ne change pas les implantations.

Fin de la réunion à 10h20